

Projet de loi immigration

Le Président de la République, le Gouvernement et l'Assemblée nationale doivent stopper la dérive engagée au Sénat.

Le Sénat achève l'examen du projet de loi sur l'immigration et l'asile dans des conditions qui suscitent la plus vive inquiétude pour la situation des personnes étrangères, la santé publique, les conditions d'action des associations, le dynamisme de nos entreprises et pour l'unité même de notre pays.

En supprimant l'aide médicale pour les étrangers, en vidant de leur substance les propositions de régularisation par le travail, en multipliant les mesures visant à précariser plus encore les étrangers et les obstacles à l'examen des demandes d'asile, bien au-delà des légitimes préoccupations de protection de l'ordre public face aux atteintes les plus graves, la majorité sénatoriale fait preuve d'un déni des réalités vécues dans notre pays par les étrangers confrontés à des difficultés d'accès aux soins, par ceux qui sont empêchés de travailler tranquillement, par les entreprises qui ne parviennent pas à embaucher. Le coût de telles décisions pour la santé et les finances publiques comme pour la vitalité de notre économie serait considérable.

Cela ne peut que susciter la sidération de la part d'une Assemblée habituellement vouée à une sagesse dont le pays a plus que jamais besoin pour faire obstacle aux instrumentalisation haineuses et trouver son unité en posant les bases d'un accueil organisé et maîtrisé des étrangers.

Le positionnement pour le moins ambigu des membres du Gouvernement présents lors des débats au Sénat face à des dérives aussi amples qu'inédites, y compris lorsqu'elles dénaturent ses propres propositions, ne peut qu'accentuer l'inquiétude et semer le trouble.

Les acteurs de la solidarité remercient les parlementaires de la majorité et de l'opposition qui maintiennent le cap des exigences républicaines et demandent au Président de la République, au Gouvernement, au Sénat puis à l'Assemblée nationale de remettre les débats sur les voies de la dignité des personnes et de l'intérêt du pays.

Contact presse :

Charlotte Abello, chargée des relations médias : charlotte.abello@federationsolidarite.org – 06 17 80 03 52.

A propos de la Fédération des acteurs de la solidarité La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire. La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. La FAS représente 2 800 établissements et services dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire. Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'Etat, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations. www.federationsolidarite.org.